

quiert leur état et nous avons le droit de nous attendre à ce que l'on donne tous les bons soins possibles à nos soldats.

J'ai déjà parlé des accusations que le lieutenant général sir Sam Hughes a portées contre le Gouvernement. Pour aller plus court, mon très honorable ami l'a forcé à abandonner le poste de ministre de la Milice et de la Défense. Dans la lettre où il lui demande sa démission, le premier ministre invoque deux raisons. La première, c'est que sir Sam Hughes aurait administré son ministère comme s'il eût été absolument indépendant du Gouvernement. L'autre raison alléguée, c'est que sir Sam aurait répondu au premier ministre qu'il avait sciemment fait une affirmation inexacte, lorsqu'au cours de la correspondance échangée, il prétendit que le ministre exerçait, en 1916, le même contrôle sur les troupes canadiennes stationnées en Angleterre qu'en 1914.

Voilà les deux raisons que mon très honorable ami a invoquées pour exiger la démission de sir Sam Hughes. Mais le pays a le droit de savoir ce qui s'est passé. Depuis le commencement de la guerre, sir Sam Hughes était devenu l'un des membres les plus en vue du Gouvernement. Les amis du premier ministre le poussèrent de l'avant proclamant sur tous les tons qu'il avait obtenu de grands succès, que le pays avait raison d'être fier de lui. Or, qu'avons-nous vu? Du jour au lendemain, mon très honorable ami a exigé la démission de sir Sam Hughes, non pas à cause des méthodes d'administration qu'il avait mises en vigueur dans son ministère, non pas à cause des accusations qui avaient été portées contre son collègue, mais purement et simplement parce qu'il avait administré son ministère comme s'il avait été autonome.

Nous avons droit de savoir pourquoi il a agi de la sorte. D'après la correspondance échangée, le général Hughes nie cette accusation, il dit n'avoir jamais été requis de recourir à des décrets du conseil, excepté quant au service secret; il affirme que le premier ministre lui a demandé de se munir de ces décrets, attendu que, d'après celui-ci, le ministère des Chemins de fer, le ministère des Postes et le ministère des Travaux publics faisaient des dépenses sans y être autorisés par tels décrets. Telle est la réponse de sir Sam au premier ministre. Où était alors le ministre des Finances? Où était ce gardien du trésor quand, d'après son propre collègue, le ministre des Travaux publics, le ministre des Chemins de fer et le ministre des Postes

comme, d'après le premier ministre, le ministre de la Milice lui-même faisaient des dépenses qui eussent dû être autorisées par décret du conseil?

Le ministre des Finances doit avoir eu connaissance de ce qui se passait. Il est généralement admis qu'il était un des principaux obstacles que l'ancien ministre de la Milice rencontrait sur son chemin. Dans ce cas, pourquoi n'a-t-il pas élevé la voix? Pourquoi a-t-il permis aux différents ministères de faire des dépenses non autorisées par décret du conseil? Pourquoi, après qu'un de ces départements eut commencé à dépenser les deniers publics de cette façon, l'honorable ministre a-t-il permis à d'autres départements d'en faire autant? Il n'a rien fait jusqu'à ce que sir Sam Hughes eût été renvoyé par le premier ministre sous prétexte qu'il ne voulait pas demander de décret du conseil. Est-ce bien pour cette raison que sir Sam fut renvoyé, ou est-ce à cause de sa mauvaise administration? Le premier ministre devrait nous le dire. Cependant, c'est ce qu'il a soigneusement évité de nous déclarer hier soir. Si le compte rendu officiel est exact, il s'est exprimé de manière à faire croire qu'il ne tient pas à engager de discussion avec sir Sam. "Je n'entends pas," dit-il, "discuter la question de savoir s'il avait tort ou raison."

Le premier ministre faisait allusion à une petite querelle survenue entre lui et l'ancien ministre de la Milice au sujet de ce qui se passait en France. Mon très honorable ami est-il, par hasard, de ceux qui se sentent destinés, de droit divin, à gouverner? Se reconnaît-il le privilège de refuser la discussion de toute accusation grave comme celle faite par sir Sam Hughes? Cependant, le général Hughes est précisément le ministre de la Milice idéal qu'il était adjoint et qu'il vantait depuis 1911. Voici maintenant qu'il lui tourne le dos; voici que, prenant une attitude que l'on dirait entachée de germanisme, il s'en vient dire au peuple qu'il ne veut pas discuter cette question. Il nous faut tâcher de découvrir ce qui en est. Le premier ministre a chargé son collègue de tous les honneurs, il lui a permis de devenir lieutenant-général, il l'a fait nommer chevalier, puis il le congédie sous le simple prétexte qu'il ne s'est pas muni d'un décret du conseil comme lui, le premier ministre, l'avait exigé. Voilà, en vérité, une raison bien spécieuse. Pourquoi ne renvoyait-il pas, pour le même motif, le ministre des Travaux publics et le ministre des Chemins de Fer et des Canaux? Celui-ci excelle dans